



Peyrolles-info

129

Le conseil municipal se réjouit de l'intérêt que certains habitants de Peyrolles ont manifesté pour l'avenir de notre commune (**projet de commune nouvelle**).

Afin d'avoir de premiers échanges sur ce sujet important, le conseil municipal propose une grande réunion

le dimanche 31 juillet à 16h

au temple de Peyrolles.

Venez nombreux !

Conseil municipal du 14 avril 2016

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,
Pierre Hénon , Jean Paulin.

Absents :

Thierry Ponsin, pouvoir à François Abbou
Nicolas Geoffray, pouvoir à Pierre Hénon

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00

Le compte-rendu de la séance du 25 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

1. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) ELECTROICITÉ

Le montant maximum de cette RODP versée à la commune par ERDF est prévu par le décret n°2002-409 du 26 mars 2002 il est de 197 € en 2016 pour les communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants.

Accord unanime du Conseil Municipal

Le montant de la redevance pour les télécommunications n'est pas encore connu. Il sera délibéré dès que possible.

2. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2015 (RPQS)

Comme chaque année ce rapport public analyse le service de l'eau sur la commune. À noter une forte augmentation de la consommation (en 2014 = 1 360 m³ – en 2015 = 1 763 m³) et une légère augmentation des pertes mais elles restent très en dessous de la moyenne nationale (en 2014 le rendement du réseau était de 98,5 % - en 2015 le rendement est de 98 %). Le conseil regrette que les prélèvements non conformes (arsenic, conductivité de l'eau) ne soient pas détaillés dans le RPQS.

Accord unanime du Conseil Municipal

3. BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget communal s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 214 666 €

En investissement : dépenses = recettes = 240 491 €

En investissement les principales opérations inscrites au budget de cette année sont :

- La rampe d'accès de la mairie (éclairage, muret, revêtement de sol) ;
- Le chemin du Mas (mur de soutènement) ;
- Le chemin de Vallobsure (passage de buses) ;

- l'entretien de la voirie communale (divers goudronnages) ;
- la participation à la réfection d'une nouvelle voie rurale (Les Fontanelles).
- Le schéma directeur de l'eau
- la déclaration d'utilité publique du captage d'eau
- la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- la dévégétalisation du Pont du Cartaou

Après s'être fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues, les projets à réaliser avec les subventions qui s'y rapportent, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2016.

Questions diverses :

- *La communauté de communes a adhéré à l'association des "communes forestières" et a réglé les cotisations pour toutes les communes. Cette adhésion peut nous permettre une aide pour réaliser des programmes forestiers. Entre autres, Trèves est très satisfait de l'aide apportée pour la réalisation de leur programme communal.*
- *Suite au dernier compte rendu sur les communes nouvelles, la formule employée « il est urgent de ne rien faire » a suscité de nombreux échanges de mails entre des habitants de la commune sur l'avenir de notre commune. Il paraît indispensable d'en discuter avec l'ensemble de la population. La période d'été semblant la plus propice pour avoir le plus grand nombre d'habitants, la date du dimanche 31 juillet est retenue pour une première réunion, au lendemain du pot annuel de Peyrolles.*

La séance est levée à 20h30.